



✉ info@oidp-cocody2021.ci \* oidpcocody2021@gmail.com 🌐 www.oidp-cocody2021.ci 📞 (225) 0799 5053 23 / (225) 0171 3882 70

## **CEREMONIE D'OUVERTURE**

### **SYNTHESE DES INTERVENANTS DE LA 20e CONFERENCE DE L'OIDP**

Le 20 octobre 2021, dans la salle du congrès de l'hôtel Ivoire dans la commune de Cocody, s'est tenue, à l'égard des médias internationaux et nationaux, l'ouverture de la 20<sup>e</sup> conférence de l'OIDP.

Elle a commencé par les cérémonies de libation de la chefferie de Cocody-Village et par les mots de bienvenus de Madame Nelly OUASSENAN la 3<sup>e</sup> Adjointe au Maire de la commune hôte. A sa suite le Directeur Général de l'OMS, Tredros GHEBREYESUS a fait une intervention par visio-conférence. Il a salué les initiatives de l'OIDP et a marqué son soutien aux problématiques mobilisées par la présente conférence. Son intervention a laissé place aux autres intervenants sur la vision qu'ils ont des thématiques de l'OIDP.

Le 3<sup>e</sup> intervenant M. Gervais Coulibaly, Préfet hors grade, a dans sa leçon inaugurale, mentionné l'importance de la démocratie participative autour d'une question "En quoi la démocratie participative peut-elle garantir ou même assurer un développement durable".

Après les civilités et remerciements à l'endroit des autorités gouvernementales, du corps diplomatique, les élus locaux et les autorités

traditionnelles, le Préfet hors grade Gervais Coulibaly a mentionné que la démocratie participative est le gage d'un développement durable des villes. En d'autres termes, nous devons répondre à cette question : En quoi la démocratie participative peut-on garantir ou même assurer un développement durable. Pour répondre à cette question, il est important de redéfinir la notion de développement durable, car pour certains penseurs, cette définition est biaisée.

Le préfet citant Mme Gro Harlem Brundtlan, premier ministre norvégienne, « le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Autrement dit, le développement durable indique que les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. La mise en œuvre de ce concept implique de prendre en compte de différents éléments, à savoir :

- La préservation de l'environnement et des ressources naturelles
- L'équité sociale,
- L'économie.

M. Gervais Coulibaly rapproche alors le thème du développement durable à celui de ville durable.

Le thème de ville peut recouvrir deux (2) sens :

1. La ville peut désigner un type de collectivité territoriale.
2. Une unité urbaine, une agglomération pour les besoins de notre exercice.

La seconde définition sera retenue. La ville durable est donc une unité urbaine respectant les principes de développement durable et de l'urbanisme écologique. Mais avant de décliner les principes de développement durable que doit remplir une agglomération urbaine pour être reconnue comme ville durable, il convient de mettre

en évidence d'abord, les difficultés que rencontrent les villes et les préoccupations quotidiennes des élus locaux. Les difficultés généralement rencontrées sont :

- La gestion des déchets
- La pollution
- Le transport (les embouteillages avec les longues heures d'attentes)
- Le logement
- L'insécurité
- La croissance démographique urbaine
- Les inégalités sociales.

C'est la résolution de ces difficultés qui permet de classer une ville parmi les villes durables. Un des objectifs principaux de ces assises étant d'offrir aux gouvernants locaux en général, et à ceux de l'OUIDP en particulier des solutions pour permettre aux villes qu'ils ont en charge de devenir des villes durables.

Le comité d'organisation a retenu quatre (4) principales thématiques qui regroupent in fine les difficultés que rencontrent les unités urbaines (celles citées plus haut).

L'analyse de ces thématiques s'organisera de la manière suivante :

- 1- Une conférence sur chaque axe thématique
- 2- Des panels seront organisées afin d'en débattre et d'échanger leurs expériences et de prendre le cas échéant des résolutions.

Ainsi, nous aurons :

### **Axe 1 : Développement économique local**

Dans cette thématique, l'on réfléchira à la lutte contre la pauvreté. La création de richesse et d'emplois décents, l'actualité Covid qui a induit de façon considérable la croissance économique sera prise en compte notamment sur l'organisation des activités commerciales des banlieues métropolitaines.

### **Axe 2 : Environnement et participation du citoyen**

Cette thématique permettra aux participants de réfléchir en vue de proposer aux gouvernants locaux des solutions en vue de l'amélioration des conditions de vie dans la collectivité et cela en s'appuyant sur la participation du citoyen. L'amélioration des conditions de vie portera tant sur la gestion des problématiques environnementales que sur la gestion de la salubrité et de l'embellissement des villes.

### **Axe 3 : Droit à la ville**

Elle abordera la problématique des villes où il fait bon vivre ensemble et en harmonie. Cet axe permettra aux participants de débattre de la thématique de logement urbain, de la santé ainsi qu'au règlement de la question de la ville inclusive.

### **Axe 4 : Gouvernance et démocratie participative**

Les sous thèmes de cette thématique seront les budgets participatifs, le leadership féminin, la participation des résidents à la gestion des quartiers. Les participants pourront réfléchir aux solutions pouvant permettre à une agglomération d'être classée comme ville durable.

Mais en quoi reconnaît-on une ville durable ?

Différents courants de pensée s'affrontent sur ce sujet. L'intervenant propose six (6) éléments suivants :

#### 1. Environnement

Prendre des dispositions en vue de limiter la pollution urbaine, l'artificialisation des terres agricoles tout en veillant à économiser les ressources.

#### 2. Ville viable

C'est une ville où l'on réussit à développer une mobilité tout en limitant l'étalement urbain.

#### 3. Plan économique

Mise en place de dispositions permettant la production de richesse et de création d'emploi. Veiller à insérer la ville dans les réseaux nationaux et internationaux

#### 4. Villes équitables

Veiller à la réhabilitation des quartiers défavorisés. Limiter dans la mesure du possible la hausse des prix de l'immobilier. Aménager la ville de sorte à répartir aux mieux les services de proximité.

#### 5. Prise en compte du social

Lutter contre l'exclusion et faire en sorte que les plus modestes côtoient les plus nantis. Favoriser la mixité sociale à l'échelle de la ville. Supprimer les habitats précaires en proposant une solution acceptable à ceux qui y vivaient sans contraintes.

#### 6. Une ville vivable

Les gouvernants locaux doivent veiller à assurer le bien-être de la population. Après avoir décliné les différents principes, le conférencier propose de voir comment la démocratie participative peut être gage des villes participatives.

C'est une forme de partage fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décisions.

La démocratie participative tend en fait à compléter et à parfaire la démocratie. Elle représente un peu plus loin la démocratie directe.

Appliquée à la gestion des collectivités locales, la démocratie participative reviendra à consulter les citoyens aux prises de décisions locales. Ceux-ci (citoyens) seront donc associés à la conception du projet, puis à sa réalisation si possible ou nécessaire. Ainsi, le conférencier conseille aux gouvernants locaux de mettre en place des structures ou organisations telles que les conseils extra-communaux, les conseils consultatifs de quartiers ou même de diriger des organisations déjà existantes telles que les syndicats des quartiers.

Il recommande très fortement aux gouvernants locaux de prendre l'avis de leurs administrés ou de les associer à l'élaboration de leurs différents plans et programmes de développement tels que les Plans Stratégiques de Développement Local (PSDL) et le programme triennal. Cette démarche a l'avantage d'emmener les administrés à s'approprier le projet. En guise d'exemple, il note l'implantation d'une maternité où il faudrait consulter celles qui vont l'utiliser ainsi que le choix du site où la maternité

sera construite. La démocratie participative induit donc la participation des citoyens qui discutent et décident ensemble généralement sous l'arbitrage des élus, leurs représentants qu'ils ont choisi. Ce faisant, même mis en minorité sur certains sujets, ils (les citoyens) s'approprient le projet dont ils comprennent mieux les motivations, l'acceptent et la défendent le cas échéant (que ce soit en matière de salubrité ou d'autres aspects).

Pour conclure, le conférencier relève que pour qu'une unité urbaine puisse remplir les conditions idoines d'une ville durable, il faut deux (2) essentielles :

- 1- La volonté politique des gouvernants tant centraux que locaux en y associant les administrés par une démocratie participative.
- 2- Les citoyens ou les administrés qui acceptent d'être associés se l'approprient et la mettent en œuvre.

Si ces deux (2) conditions sont remplies, alors la démocratie participative sera gage d'une ville durable.

S'agissant du 4<sup>e</sup> intervenant, Monsieur DANHO Paulin, a estimé que ce forum vise à renforcer le rôle des villes et des territoires par une démocratie participative dans un monde en compétition. Il est une occasion d'échanger, de repositionner les collectivités au cœur de la stratégie de développement des Etats. Force est de reconnaître qu'aujourd'hui plus que jamais, nous devons changer de paradigme tant notre environnement s'est doté de nouveaux concepts. Il s'agit de plus en plus d'avoir des budgets participatifs, de penser au droit à la ville, à la participation citoyenne, à la transition écologique, penser aux villes résilientes et aux villes vertes, aux « Smart city », etc.

La démocratie participative est fondée sur l'engagement et l'implication de nos concitoyens à une prise de décisions collectives. Nous devons noter que la gestion de nos cités doit être l'affaire de tous, de ce point de vue, que faut-il faire pour que ce principe devienne de plus en plus un réflexe dans le corps social ? C'est en cela

que l'intervenant salue la pertinence des thèmes constitués afin qu'au sortir de cette activité, soient définies les nouvelles perspectives qui se veulent responsables de la gouvernance locale. Aujourd'hui à l'ère du numérique, quelles stratégies pour plus de participation de nos concitoyens aux choix politiques, économiques, et sociaux qui les concernent ? Comment amener nos populations à ne pas se contenter uniquement d'élire des candidats mais d'en faire plus ?

Aujourd'hui les populations doivent être au côté des élus et prendre une part active, donner leurs opinions sur la vie de leurs communautés, sur le choix des priorités et de voir si elles sont en adéquation avec les promesses électorales. Voici selon M. DANHO Paulin l'enjeu de cette conférence, la problématique. Aller au cœur des problématiques posées par nos concitoyens et apporter des réponses pertinentes, aller à l'écoute, inventer de nouvelles procédures innovantes pour associer nos populations à la conception et à l'évaluation des politiques.

Pour lui, tout grand changement apporte mélancolie et souvent résistance. Mais nous devons faire en sorte d'avoir moins d'inertie pour plus d'engagement à suivre avec intérêt les actions démocratiques. Réfléchissons globalement mais agissons localement. Faisons en sorte que la démocratie soit le socle de nos réflexions et qu'elle amène nos populations dans ce renouveau démocratique, à s'approprier toutes les politiques, à s'impliquer sérieusement pour changer qualitativement nos vies au quotidien.

C'est ensemble avec un engagement constant que viendra le changement de nos villes en territoires durables et en territoires nécessaires à accueillir les générations futures.

Pour le 5<sup>e</sup> intervenant, Après les civilités d'usage, Eric PIOLLE, Maire de Grenoble a exprimé toute la joie qui l'anime avant de révéler que sa commune et celles du reste du monde ont en commun la défense des droits de l'homme. Il a mentionné l'importance de la tenue de la 20<sup>ème</sup> conférence de l'OIDP en Côte d'Ivoire en Afrique où la démocratie participative prend tout son sens. En dépit, de cette

similitude entre les villes, le Développement Participatif garde tout son sens dans la crise sanitaire actuelle. Il est donc impérieux d'associer les citoyens aux prises de décisions et aux politiques publiques. Car cette action est indispensable au rouage des villes inclusives et permet de résoudre les problèmes du quotidien. De par cette participation, les populations arrivent à se réapproprier la vision des élus.

C'est un concept nouveau qui peut conduire à des résultats probants.

Il a donné l'exemple de Grenoble où les actions participatives ont permis de rapprocher les citoyens des gouvernants. Cette action a conduit à la mise en place d'un budget participatif depuis l'été 2014 qui d'ailleurs a entraîné l'ouverture de nombreux chantiers durable et écologique. Cette action a valu à la ville de Grenoble d'être désignée la capitale verte Européenne.

Il a annoncé que la 21<sup>ème</sup> conférence annuelle internationale de la démocratie participative se tiendra du 7 au 10 décembre 2022 à Grenoble sur le thème « Passage à l'action, il est temps d'agir ».

Quant au 6<sup>e</sup> intervenant, En début de son propos le Maire de Cocody Monsieur Jean Marc YACE a tenu à souhaiter le traditionnel akwaba aux personnalités et délégations pour leur présence massive en terre ivoirienne. Cette présence est profonde de la fraternité universelle dans laquelle nous sommes tous unis et un motif de grande joie. Cette fraternité si riche de nos différences raciale, idéologique, politique, et sociale tire dans notre citoyenneté commune celle de la terre. En tant que citoyen du monde, il faut saisir ces types d'opportunités de forum pour faire un diagnostic serein et sans complaisance de l'état de la planète, notre habitat commun.

La crise sanitaire COVID 19 qui a impacté mon mandat et ma commune (Cocody), le réchauffement climatique, la faim, le terrorisme, la dégradation environnementale, la pauvreté et les préjugés liés aux genres sont des signaux alarmant qui nécessitent de nous une prise de conscience collective et beaucoup plus d'actions et de solidarité pour que la planète soit sauvée.

Pour ma part je demeure persuader que des solutions existantes pour changer la face de la terre et ouvrir des perspective d'une vie plus heureuse et plus solidaire dans le monde. Ces solutions nous permettent d'atteindre les objectifs de développement durables tel qu'établis par les Etats membres des Nations Unis.

C'est donc à juste titre que durant trois jours, la 20<sup>e</sup> conférence de l'OUIDP se penchera sur une série de conférences et de panels relatifs à la durabilité des villes et territoires avec tous les experts nationaux et internationaux.

La réflexion stratégique sera menée autour de quatre thématiques importantes susceptibles de rendre nos villes plus modernes, plus économiques, plus résilientes. Il s'agit du développement économique local, environnement et la participation citoyenne, le droit à la ville et la gouvernance et la démocratie participative.

Je tiens à ce stade de mon propos à adresser mes sincères remerciements au chef de l'Etat son Excellence Monsieur le Président Alassane OUATTARA, au Premier ministre ainsi qu'au membre du gouvernement. Ma reconnaissance au ministre de tutelle Monsieur Vagondo Coulibaly pour ses conseils sans omettre les institutions le PNUD, le District d'Abidjan et autres pour leur soutien et forte implication à la réussite de cet événement.

Après deux années à la tête de l'OUIDP, je passerai le relais à la ville de Grenoble avec sa tête le maire Éric PIOLLE. Je serai à vos côtés pour 2022 et vous souhaiter tous mes vœux de succès pour la prochaine conférence.

A la suite, le Ministre VAGONDO DIOMANDE s'est exprimé au nom du gouvernement. Je voudrais de prime au nom du Président de la République, et au nom du Premier ministre souhaiter la bienvenue à toutes les délégations du monde entier à prendre part à cette 20<sup>e</sup> conférence de l'OUIDP.

Vous êtes les bienvenue en Côte d'Ivoire pays qui se distinguant par l'hospitalité légendaire de ses habitants en leur sens unique de la fraternité africaine en faisant d'Abidjan comme lieu de ces assises. Vous honorez le choix de la Côte

d'Ivoire et vous honorez son peuple. C'est le lieu Monsieur le Maire de la commune de Cocody, Président de l'OUIDP pour avoir réussi le pari de cette organisation.

Monsieur le Maire au moment où vous vous apprêtez à passer la main à un autre qui est juste à côté de vous et qui attend certainement avec impatience, je voudrais profiter de cette cérémonie solennelle pour vous féliciter pour avoir rehausser l'image de notre pays par votre présidence exceptionnelle à la tête de cette organisation internationale. Il est certain que la tenue de ces présentes assises à Abidjan seulement la deuxième ville africaine à abriter cette conférence après Matola au Mozambique en 2016, c'est l'une des retombées les plus palpables concrètes de cette gouvernance irréprochable malgré la pandémie comme vous-même vous en avez parlé tout à l'heure.

Je voudrais aussi saluer et remercier à travers vous tous vos collègues, maires ainsi que tous les Présidents de conseils régionaux qui ont accepté de prendre part à cette conférence pour avoir compris que cette conférence est bien là l'heure.

Madame et Monsieur, la conférence de l'OUIDP offre nous le savons tous un espace de réflexion et de partage d'expérience et d'innovation. Elle représente une véritable opportunité d'ouverture sur le monde, une opportunité de rencontre et de réseautage. En effet, l'urbanisation rapide de nos états impose de fédérer toutes les énergies autour des plans et programmes de développement durable pour en garantir le succès.

Le thème de présente conférence à savoir : villes/territoires durables et démocratie participative, la démarche participative gage d'un développement durable des villes s'inscrit dans l'agenda des objectifs de développement durable 2030 et vise à faire en sorte que les villes restent des espaces sûrs résilients et durables dans un environnement de cohésion de paix et de justice.

La démocratie participative appelle donc à reposer les initiatives sur nos concitoyens. C'est une exigence de la modernité car aujourd'hui plus que jamais nos citoyens en général et les jeunes en particulier aspirent de plus en plus à être au processus de prises de décisions relatives à l'amélioration de leur cadre de vie. Mais cela requiert, vous en convenez avec moi des stratégies de sensibilisation et de formations à l'endroit de nos populations dans le domaine de la gestion de la cité afin

de faire aider des observateurs et les acteurs bien avertis. Aussi voudrais-je aussi exprimer mon souhait ardent que cette conférence donne des outils nécessaire pour permettre aux élus locaux la portée des réponses précises à cette exigences.

Au regard de la qualité des intervenants et des pertinences de sous terme, je ne doute pas que vos travaux seront sanctionné par des résolutions pouvant donner de nouvelles armes à nos concitoyens pour jouer pleinement le rôle qui est le leur dans l'édification d'une société réellement démocratique condition d'un développement équilibré et durable.

Mesdames et Messieurs, c'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverte la 20<sup>e</sup> conférence de l'observatoire internationale de la démocratie participative. Je vous remercie pour aimable attention.